

Les planifications du transfert aident les familles agricoles à poursuivre leurs activités

Par Barry Wilson

Bureau d'Ottawa

QUÉBEC — L'économiste agricole Bill Brown de l'Université de la Saskatchewan s'est présenté à une conférence sur le transfert de ferme la semaine dernière avec une histoire familiale soulignant l'importance de planifier au préalable la transition.

Lorsqu'un oncle de la ferme du Manitoba est décédé sans avoir fait de testament, ces cinq fils ont engagé plusieurs avocats pour tenter de réclamer la propriété.

Les avocats ont obtenu leur argent. Les fils ont perdu leur ferme. Les Brown ne pouvaient plus gérer d'entreprise agricole.

« Et certains d'entre eux ne s'adressent désormais plus la parole », affirmait Bill Brown lors de la conférence sur le transfert de ferme du 27 août dernier, organisée par le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole.

Comme de nombreux conférenciers présents lors de ces trois journées, Bill Brown affirmait que la planification du transfert devrait commencer tôt, mais rares sont ceux qui le font. « Je conseille (à ses étudiants) de commencer à planifier leur retraite dès la vingtaine. »

John Baker, avocat spécialisé en planification du transfert de l'Iowa State University, dit qu'il incombe aux parents de commencer à planifier la transition dès qu'ils ont choisi leur successeur.

« Le sujet (du transfert et de la façon de répartir les biens) devrait être traité au moment où une personne montre une volonté de revenir à la ferme, dit-il. C'est aux parents de prendre leur rôle de leaders et de faire une planification correspondant à leur volonté. »

Bill Brown estime qu'il est important que les agriculteurs aient une idée claire de ce qu'ils veulent réaliser avec la transition pour ensuite effectuer le plan approprié.

Voici quelques questions essentielles :

* Quel style de vie souhaite avoir l'agriculteur partant à la retraite et quel le revenu lui faudrait-il? Sans pension, un revenu de placement sera nécessaire.

* Comment les biens doivent-ils être répartis entre les enfants de manière à ce que l'entreprise puisse être transférée en entier?

Caroline Collard et Brigitte Paré, conseillères en transfert de ferme au Québec, ont soulevé une autre question : à quel moment un agriculteur doit-il planifier sa retraite?

Lorsqu'elles ont parlé d'agriculteurs peu enthousiastes de céder leurs biens, la salle de conférence s'est remplie d'histoires d'agriculteurs âgés de 70 à 80 ans qui faisaient attendre la relève.

Caroline Collard estime que la planification du transfert devrait commencer dès que possible une fois qu'un agriculteur prend l'entreprise en main.

« Il n'est jamais trop tôt pour commencer », affirme-t-elle.

Caroline Collard pense que la planification et la transition progressive doivent débiter jusqu'à 10 ans avant qu'un agriculteur ne songe à la retraite, ce qui fait graduellement participer le successeur des prises de décisions.

Brigitte Paré affirme que quitter une entreprise agricole peut être vécu comme un deuil pour la génération descendante, mais celle-ci devrait essayer de comprendre les besoins et les plans de ses successeurs, plutôt que de se fermer à eux.

« Vous avez un avantage, dit-elle. Vous avez déjà été jeunes, vous pouvez donc vous mettre à leur place. Par contre, eux n'ont jamais eu votre âge ».